

ENGAGEMENT RECIPROQUE ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) AGRÉÉ(E)



Entre le futur employeur :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél fixe : Tél professionnel :

Portable :

L'autre parent (non employeur)

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél fixe : Tél professionnel :

Portable :

Et le ou la futur(e) salarié(e), en qualité d'assistant(e) maternel(le) :

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél fixe : Portable :

Pour l'accueil de l'enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Il est convenu d'une promesse d'embauche avec signature de contrat à compter du :

..... / / , **sur les bases suivantes :**

○ **Conditions d'accueil**

- Durée hebdomadaire minimum de l'accueil : heures par semaine ;
- Nombre de semaines d'accueil dans l'année : semaines par an ;
- Durée mensuelle de l'accueil :
$$\frac{\text{durée hebdomadaire} \times \text{nombre de semaines par an}}{12 \text{ mois}} = \dots\dots\dots \text{ heures par mois.}$$

○ **Rémunération**

- Salaire horaire brut : €
- Salaire mensuel brut (durée mensuelle de l'accueil X salaire horaire brut) : €

Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe, elle versera à l'autre une indemnité forfaitaire compensatrice calculée sur la base d'un demi mois de salaire brut par rapport au temps d'accueil prévu.

Cet accord doit être fait en double exemplaire et signé des deux parties

Fait à, le

Signatures (précédées de « lu et approuvé ») :

Du futur employeur :

Du futur salarié